

### Durée

4 JOURS  
(28 heures)

### Public concerné

Tout public

### Pré-requis

Aucun pré-requis

### Tarif\*

#### > Formation collective

(de 5 à 12 stagiaires)

- Public artisanal :  
**90 €/jour/personne**
- Public non artisanal :  
**230 €/jour/personne**

#### > Formation individuelle

- Public artisanal :  
**310 €/jour/personne**
- Public non artisanal :  
**520 €/jour/personne**

\* Se renseigner pour connaître les conditions de financement de la formation

### Lieu

Orléans / Montargis

### Dates

01/02, 08/02, 15/02 & 22/02 - 06/04, 13/04, 20/04 & 27/04 - 09/09, 16/09, 23/09 & 30/09 - 02/11, 09/11, 16/11 & 23/11

- Validation de la session de stage collectif dépend du nombre d'inscriptions

### Délais d'accès

Varie en fonction du nombre d'inscription, du financement mobilisé et du délai d'accord de prise en charge

### En savoir +

Séverine DOKOSSI  
☎ **02 38 42 12 75**  
s.dokossi@cma-loiret.fr

### ► Objectifs

#### Débuter sereinement en comptabilité

Comprendre les principes et les mécanismes  
Aborder l'organisation des travaux comptables  
Enregistrer les écritures  
Établir sa déclaration de TVA

### ► Programme

#### JOUR 1 : PRESENTATION DE L'ENTREPRISE

Les flux physiques et financiers, les obligations comptables et fiscales

#### JOUR 2 : PRESENTATION DU BILAN

Les emplois et les ressources  
Présentation détaillée et analyse des principaux postes

#### JOUR 3 : PRESENTATION DU COMPTE DE RESULTAT

Les comptes de charges et de produits  
Présentation et analyse détaillée des principaux comptes  
Incidences sur le résultat comptable et fiscal

#### JOUR 4 : COMPRENDRE LES PRINCIPES D'ENREGISTREMENT ET DE CODIFICATION DES OPERATIONS COMPTABLES, COMPRENDRE LA CHRONOLOGIE DE TRAITEMENT DES OPERATIONS

La partie double  
La codification des comptes  
Les opérations quotidiennes, mensuelles et annuelles  
Le compte, les journaux balances, grands livres  
Le bilan et le compte de résultat  
Les annexes

### ► Méthodes et moyens pédagogiques

Mise en pratique grâce à des exercices d'application.

### ► Document remis

Remise d'un support écrit reprenant une synthèse des informations de la formation. Echange de mail entre intervenant et apprenant.

### ► Formateur

**Johann SALIN** : titulaire d'un DESCF et d'un MSTCF, formateur indépendant depuis 2007, anime les cours dans différents domaines comme la comptabilité, la gestion des obligations fiscales, la paie et gestion du personnel, le contrôle de gestion et analyse financière, le commercial et la communication. intervient dans plusieurs Chambres de métiers (28, 41, 76, 92). Accompagnement et conseil auprès des TPE/PME dans la mise en place d'outils de gestion et de pilotage, l'amélioration de la performance économique et une réorganisation efficiente du fonctionnement.

## DES FORMATIONS POUR TOUS



L'établissement s'est doté d'une capacité à étudier au cas par cas les besoins spécifiques des candidats qui voudront postuler à une formation afin de mobiliser les moyens nécessaires pour compenser les conséquences d'un handicap.

Référent handicap :  
Elodie GUIET.

## ORGANISME DE FORMATION

Chambre de métiers  
et de l'artisanat Loiret

N° SIRET :  
130 027 980 0023

N° de déclaration d'existence :  
Enregistré sous le  
n°24450381045. Cet  
enregistrement ne vaut pas  
agrément de l'Etat.



### ► Dispositif d'information et de positionnement des stagiaires

Un entretien individuel est proposé pour évaluer le besoin du stagiaire et l'orienter vers un parcours de formation adapté. Il est remis à chaque candidat un programme détaillé, les dates, les conditions financières de la formation, un bulletin d'inscription, un devis ou une convention de stage. Un questionnaire est complété en amont pour chaque futur stagiaire afin d'identifier son parcours passé, définir ses objectifs, positionner ses attentes dans le but de personnaliser et individualiser la formation. Ce questionnaire est ensuite confié au formateur. Toute information demandée à un candidat a un lien avec la formation et reste confidentielle

### ► Prise en compte de l'appréciation des stagiaires

**Une enquête de satisfaction** est à compléter lors de la dernière séance de formation sur le déroulement et le contenu de la formation. Avec l'appui externe de la société FORMAEVA, **un questionnaire à « chaud »** est envoyé dans les 10 jours puis **un questionnaire à « froid »** dans les 2 mois après la formation pour évaluer les compétences acquises et leur mise en œuvre.

### ► Evaluation des acquis de formation

Remise d'une attestation de compétences pour mesurer l'atteinte des objectifs pédagogiques, formulés en termes de "être capable de". Elle mesure les capacités développées en formation, qui pourront être mise en œuvre dans une situation sociale ou professionnelle, en fonction de l'environnement de l'entreprise. Cette évaluation est élaborée par le formateur à partir des situations pédagogiques utilisées et impliquant le stagiaire.

### ► Accessibilité :

L'établissement s'est doté d'une capacité à étudier au cas par cas les besoins spécifiques des candidats qui voudront postuler à une formation afin de mobiliser les moyens nécessaires pour compenser les conséquences d'un handicap. (Cf. référent handicap Chambre de métiers et de l'artisanat Centre Val de Loire)

### ► Suivi post-formation

Un suivi individuel peut-être proposé selon vos besoins.  
Nous consulter pour connaître nos prestations d'accompagnement et/ou de formation.

### ► RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Votre conseillère : **Séverine DOKOSSI** ☎ 02 38 42 12 75  
[s.dokossi@cma-loiret.fr](mailto:s.dokossi@cma-loiret.fr)